



Table de développement social de LaSalle

DANS LE CADRE DE LA DÉMARCHE LASALLE EN SANTÉ



MÉMOIRE DÉPOSÉ DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION

MONTRÉAL, PHYSIQUEMENT ACTIVE

PRÉSENTÉ LE 27 NOVEMBRE 2012

DEVANT LA COMMISSION PERMANENTE SUR LA CULTURE, LE PATRIMOINE ET LES SPORTS

ENSEMBLE POUR UN MEILLEUR AVENIR



MÉMOIRE

MONTRÉAL, PHYSIQUEMENT ACTIVE

PRÉAMBULE

La Table de développement social de LaSalle est un mécanisme de concertation intersectoriel et multi-réseaux qui agit comme levier de développement permanent dans la perspective d'une amélioration constante des conditions de vie et du mieux-être des LaSalloises et LaSallois.

Elle a pour mission de regrouper les acteurs sociaux, culturels et économiques de la communauté laSalloise dans un objectif de développement social.

Ses actions reposent sur des valeurs d'engagement, de concertation, de respect, de reconnaissance, d'ouverture d'esprit et de pensée *Développement Social*. La Table de développement social de LaSalle adhère d'ailleurs à la définition suivante du développement social : *Le développement social est un processus dynamique visant la mise en œuvre des conditions propices au développement des personnes et des communautés. Il prend assise sur la participation à la vie sociale, économique et culturelle, le partage de la richesse et l'accès aux services. Il mise sur des communautés dynamiques et solidaires.*

La Table de développement social de LaSalle a pour objectifs de favoriser et soutenir la mise en œuvre d'initiatives nées de la concertation, de favoriser la convergence des actions, de susciter la mobilisation des acteurs locaux, de favoriser la participation citoyenne et d'influencer les orientations politiques afin d'agir dans une perspective de développement social.

Au cours de l'hiver 2010, la Table terminait un processus de réflexion qui réunissait citoyens et intervenants. Au cours du deuxième Grand Forum sur le développement social de LaSalle, plus de 50 citoyens et 60 intervenants des milieux communautaire, institutionnel et politique, ont nommé les orientations, enjeux et actions à prioriser au cours des prochaines années. Rassemblant les priorités du milieu, la Table de développement social de LaSalle a élaboré un outil d'orientation du développement local et a lancé en septembre 2010, le Plan laSallois de développement social. Ce plan a d'ailleurs été adopté par résolution du conseil d'arrondissement de LaSalle, lors de son assemblée publique du 6 décembre 2010.

Les priorités d'actions identifiées dans ce plan s'articulent autour de trois grandes orientations soit *la concertation et la circulation de l'information, la lutte aux inégalités et à l'exclusion sociales et la vision partagée d'un arrondissement sain et en santé*. Cette dernière orientation priorisait entre autre le développement d'une vision globale de la santé, dans une optique de prévention, par l'adoption de saines habitudes de vie.

Bien que ce plan ait été adopté en 2010, déjà en 2008 le milieu laSallois avait identifié la Table de développement social comme porteuse d'une réflexion sur les saines habitudes de vie. C'est dans ce contexte qu'à été mis en place un comité de partenaires qui avait pour objectif de dresser le portrait laSallois en terme d'offre de service en activités physiques et saine alimentation et de développer des actions collectives afin de permettre l'acquisition et le maintien de saines habitudes de vie qui contribueraient à la santé globale des jeunes LaSallois¹ et de leur famille.

¹ La forme masculine est utilisée dans ce document afin d'alléger la lecture.

Née du comité sur les saines habitudes de vie, la démarche *LaSalle en santé*, parrainée depuis déjà deux ans par la Table de développement social, à laquelle se sont joints plus de 10 partenaires locaux, vise à soutenir l'acquisition de saines habitudes alimentaires et le développement d'un mode de vie physiquement actif par la population laSalloise.

Une planification triennale, développée en 2010, qui se rattache aux orientations du Plan laSallois de développement social, est actuellement financée par Québec en forme et permet de mettre en place des actions concrètes visant les jeunes de 0 à 17 ans. Nous souhaitons ardemment que ces actions puissent avoir un impact sur l'ensemble de la population, considérant que les jeunes inspirent souvent le changement dans leur milieu familial, mais sont aussi dépendantes des habitudes acquises et perpétuées par ce dernier.

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS DE LA TABLE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LASALLE

Les recommandations émises par la Table de développement social de LaSalle s'appuient sur le Plan laSallois de développement social, sur la planification triennale *LaSalle en santé*, sur les échanges tenus avec les membres du comité sur les saines habitudes de vie *LaSalle en santé* et sur les commentaires transmis par des partenaires locaux, sensibles à cette question.

Afin de susciter une participation accrue des Montréalais à des activités physiquement actives, la Table de développement social de LaSalle recommande que la ville de Montréal ...

... s'assure du déploiement sur son territoire d'une offre d'activités sportives et de loisirs actifs, accrue, diversifiée et adaptée à chacun des groupes de citoyens, en plus de supporter, tant financièrement que techniquement, la mise en place d'une offre d'activités par les partenaires locaux qui œuvrent auprès de clientèles spécifiques.

... se dote d'un mécanisme de promotion de l'offre de service locale, pour chaque arrondissement, afin d'assurer une visibilité, une participation accrue à cette offre et une utilisation maximale des installations locales (site web interactif, publication, diffusion d'outils promotionnels).

... s'appuie sur le milieu scolaire afin de promouvoir les saines habitudes de vie, en s'adressant aux enfants et à leurs parents.

... encourage l'émergence de projets conjoints associant les arrondissements, les écoles et les organismes du milieu afin de favoriser le transport actif et l'activité physique chez les jeunes et leur famille, ainsi que chez la population aînée.

...s'assure de la proximité des services offerts aux diverses clientèles et à tous les quartiers, ainsi que de l'accessibilité physique aux diverses installations, soit par un accès piétonnier ou cyclable ou par le transport collectif.

... permette une utilisation financièrement accessible et offrant un horaire accommodant à ses installations et infrastructures de sports et de loisirs, ainsi qu'à ses parcs et espaces verts.

... encourage et appuie les événements locaux, régionaux et nationaux qui invitent les Montréalais à être davantage actifs physiquement, en plus d'utiliser les campagnes de promotion et de sensibilisation et d'assurer leur déploiement au sein des communautés locales.

Afin de développer des environnements urbains plus favorables à la pratique d'activités physiques, la Table de développement social de LaSalle recommande que la ville de Montréal ...

... facilite l'adoption d'un mode de vie physiquement actif par l'aménagement de quartiers sécuritaires, d'infrastructures de sports et de loisirs à proximité de ces quartiers, favorisant la mixité des usages et qui sont accessibles tout au long de l'année.

... mette à profit l'ensemble de ses services (urbanisme, travaux publics, ...) afin de créer un milieu de vie propice à la pratique d'activités physiques.

... facilite l'accès aux parcs et aux espaces verts, tout en maximisant leur utilisation pour l'organisation d'événement qui permet la découverte de nouvelles activités.

... favorise les déplacements actifs sécuritaires.

... s'appuie sur l'expertise développée par ses partenaires locaux ou régionaux en aménagement urbain, en transport actif, en développement communautaire ou en tout autre domaine lié au développement des milieux de vie.

... utilise son pouvoir de réglementation pour obliger les commerces et entreprises à aménager leurs installations physiques de façon à favoriser le transport actif, par exemple en installant des supports à vélo, en aménageant des trottoirs ou en installant des abris à paniers près des arrêts d'autobus.

... soutenir les écoles primaires qui souhaitent la présence accrue de brigadiers scolaires aux intersections jugées dangereuses.

... contribue à définir collectivement une vision globale de l'aménagement des cours d'école pour en faire un lieu propice à la pratique annuelle d'activités physiques et de loisirs actifs pour l'ensemble de la communauté, priorisant naturellement les élèves.

Afin d'affirmer une volonté d'agir ensemble, la Table de développement social de LaSalle recommande que la ville de Montréal ...

... en collaboration avec ses arrondissements et partenaires locaux, développe une vision globale et rassembleuse d'une ville saine et active et que cette vision soit partagée ainsi que portée par l'ensemble des milieux.

... favorise l'arrimage des différents plans d'action émanant des ses travaux, de ceux des arrondissements et des concertations et partenaires locaux qui contribuent à l'actualisation de cette vision.

... adopte une politique municipale sur la pratique d'activités physiques, adaptée par chaque arrondissement à sa réalité locale.

... actualise les ententes de collaboration avec les instances locales et régionales, dont les commissions scolaires, afin de permettre une utilisation maximale des installations actuelles et futures.

... reconnaisse et incite les arrondissements et acteurs locaux à assumer un leadership quant à la mobilisation de ressources, connaissances et compétences des milieux, en plus de reconnaître les efforts individuels et des organisations locales qui contribuent à la promotion et à la pratique d'un mode de vie physiquement actif.

... contribue, par une présence active, aux travaux des concertations locales qui permettent l'émergence d'actions collectives et la mise en commun des connaissances et compétences locales.

... s'assure de considérer les impacts qu'auront ses décisions et prises de position sur les citoyens montréalais et leur pratique d'activités physiques.

INTRODUCTION

La Table de développement social ne peut qu'applaudir la démarche de consultation publique « *Montréal Physiquement active* » entreprise par la ville de Montréal sous le chapeau de la Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports. Il nous paraît cependant quelque peu désolant que l'activité physique fasse si peu partie de la vie quotidienne des Montréalais qu'on doive s'en préoccuper à l'Hôtel de Ville.

Après lecture du document de consultation, nous remarquons que les mêmes questions se posent localement et que des réflexions semblables nous animent. Bien que l'arrondissement de LaSalle propose un milieu de vie attrayant, avec plusieurs espaces verts, des cours d'eau accessibles, de nombreux parcs et une offre de sports et de loisirs importante, nous constatons que plusieurs éléments constituent un frein à la pratique d'activités physiques. Nos travaux des dernières années nous ont permis de mettre en lumière certaines de ces contraintes, mais aussi des pistes de solutions afin de les contrer. Diverses initiatives locales, tant individuelles que concertées, ont été mises en œuvre sur le territoire de LaSalle et contribuent localement à faire de Montréal une ville saine et active.

Soucieuse de porter la voix du milieu laSallois sur la scène montréalaise, la Table et ses partenaires souhaitent, par le dépôt de ce mémoire, faire part à la Commission des préoccupations soulevées et des pistes d'action proposées par notre milieu à l'égard de chacune des orientations énoncées dans le cadre de la consultation « *Montréal Physiquement active* ».

La démarche *LaSalle en santé* a pour mission de développer des actions collectives afin de permettre l'acquisition et le maintien d'habitudes de vie qui contribuent à la santé globale des jeunes LaSallois et de leur famille.

Les partenaires appuient leurs efforts collectifs sur différentes valeurs, soit :

le **respect** de soi comme individu, des différences, de la mission et des objectifs de chaque partenaire.
le **partage** et la **collaboration**, autour d'une vision commune et concertée, de l'expérience et de l'expertise de chacun, de l'information.
l'**équité** dans les interventions, en fonction des besoins identifiés.
le **plaisir** dans l'intégration d'habitudes de vie contribuant à la santé au quotidien des LaSalloises et LaSallois.

La démarche *LaSalle en santé* s'est dotée d'une vision affirmant la volonté de faire de LaSalle, par des efforts concertés, un milieu de vie qui favorise l'intégration de saines habitudes de vie à la vie quotidienne des LaSalloises et LaSallois.

ORIENTATION 1 : UNE PARTICIPATION ACCRUE

La Table de développement social estime qu'une hausse de la pratique d'activités physiques par les Montréalais passe par une participation accrue à des activités structurées, mais aussi par la pratique d'activités autonomes, spontanées et ludiques. Il faut faire attention à l'association souvent trop facile *activité physique = activité sportive*. Bouger n'équivaut pas uniquement à pratiquer un sport. Bouger c'est aussi pelleter, marcher vers l'école, promener son chien, se rouler dans les feuilles mortes !

Inciter les citoyens de Montréal à bouger davantage passe certes par une offre accrue d'activités sportives, par un accès plus facile aux installations, mais aussi par la création d'environnements propices à l'activité physique et par la promotion des saines habitudes de vie auprès de tous les Montréalais.

Rejoindre tous les groupes de citoyens

Lors de l'élaboration de la planification triennale *LaSalle en santé*, les partenaires laSallois ont souhaité cibler leurs objectifs en fonction de l'ensemble de la population et non d'un groupe en particulier. Certes, Québec en forme, qui finance la démarche depuis près de trois ans, permet le financement d'actions visant les jeunes de 0 à 17 ans, mais nous croyons fermement qu'il est gagnant de porter notre regard plus largement et de développer des actions qui, tout en ciblant les jeunes, permettent aussi un impact sur leurs parents, grands-parents et entourage immédiat.

Notre collaboration avec les écoles primaires nous a permis de constater que les jeunes bougent et font des activités sportives régulièrement pendant les heures de cours. Toutes les écoles laSalloises sont engagées dans l'adoption des saines habitudes de vie et mettent en place des actions concrètes afin d'intégrer l'activité physique à la vie scolaire, par la création d'environnements favorables, par une offre intéressante d'équipes sportives et par des activités ponctuelles qui encouragent nos jeunes à sortir dehors et à bouger. Cependant, c'est lorsque l'activité physique n'est pas intégrée dans un cadre organisé, voire obligatoire, que les jeunes s'y engagent moins. C'est après l'école et la fin de semaine qu'il nous semble plus difficile de les rejoindre et de les inciter à bouger. Et ce, bien que l'arrondissement de LaSalle présente de nombreux parcs et espaces verts.

Un constat émane aussi des relations étroites entre le milieu communautaire et scolaire. Les enfants issus d'une immigration récente profitent très peu de la période hivernale pour faire de l'activité physique extérieure. Cette réalité a aussi un impact sur le transport actif des jeunes vers l'école au cours de l'hiver. Nous échangeons depuis quelques années sur ce constat et estimons que la méconnaissance des activités hivernales, le manque d'équipement et de vêtements adéquats sont possiblement suffisants pour freiner la pratique d'activités extérieures. De là l'importance de travailler à sensibiliser les jeunes aux plaisirs de l'hiver et à se rapprocher des communautés culturelles par la même occasion.

Nous estimons que la clé afin de rejoindre une plus large population est d'offrir une grande variété d'activités. Nous recommandons ainsi à la ville de Montréal de s'assurer du déploiement sur son territoire d'une offre d'activités sportives et de loisirs actifs, adaptée à chacun des groupes de citoyens. Collectivement, nous devons proposer aux Montréalais des activités spécifiquement conçues pour les jeunes filles, pour les enfants de 2 et 3 ans, pour les jeunes de 9 à 13 ans, pour les aînés, pour les dyades parents-enfants, etc. Les participants à l'intérieur de chaque groupe possédant sensiblement les mêmes habiletés et les mêmes forces

de jeu, cette offre spécifique rend les activités plus attrayantes, intéressantes et mieux adaptées à leurs capacités et intérêts.

L'aspect socio-économique étant une condition non négligeable pour la pratique d'activités physiques, il est essentiel de planifier l'offre en fonction de la population vivant une insécurité financière passagère ou permanente et de développer des stratégies afin de permettre un accès plus large aux activités structurées.

Il est aussi nécessaire de soutenir financièrement, mais aussi techniquement la mise en place d'une telle offre d'activités. Actuellement, plusieurs facteurs empêchent les organisations d'accroître leur offre de service locale, par manque de ressources tant financières, humaines que matérielles.

Encourager le loisir et le transport actifs en toute saison

Les partenaires engagés dans la démarche *LaSalle en santé* se sont aussi questionnés, tout comme la ville de Montréal, sur la manière la plus efficace d'interpeller et d'intéresser les citoyens au plaisir d'être actif physiquement. Plusieurs sont nostalgiques de l'époque où les enfants, au retour de l'école, lançaient leur sac dans la maison et repartaient en courant vers une partie de hockey ou enfourchaient leur vélo pour un parcours entre amis dans les rues du quartier.

La Table et ses partenaires estiment que le loisir et le transport actifs sont des éléments majeurs dans l'adoption d'un mode de vie sain et actif. Afin d'inciter la population à agir dans cette voie, l'environnement qui les entoure doit leur offrir les meilleures opportunités de bouger.

Être physiquement actif c'est profiter des espaces de jeux extérieurs offerts par les nombreux parcs accessibles sur le territoire, mais c'est aussi les utiliser en toute saison. Nous souhaitons donc que Montréal propose à ses citoyens des espaces de jeux extérieurs intéressants même en hiver, qui sont accessibles financièrement et dont les horaires sont flexibles.

Il nous apparaît essentiel d'encourager les citoyens de tout âge et de toutes origines à être actif autant l'hiver que l'été, en leur offrant des occasions de bouger et des conseils sur la façon d'exploiter au maximum les installations et espaces verts, avec un minimum de matériel. Nous estimons qu'une voie intéressante est de les rendre accessible l'hiver par le déneigement des modules de jeux, mais aussi par l'aménagement d'installations hivernales, comme des patinoires et des buttes permettant la glissade. Le déneigement des rues déplace une grande quantité de neige qui pourrait être relocalisée dans des parcs ou cours d'école pour soutenir la promotion de l'activité physique hivernale.

Aussi, des panneaux contenant des pictogrammes qui expliquent des idées d'activités, d'exercices ou d'étirements pourraient être installés dans les parcs. De même, des animateurs sont actuellement présents dans les parcs en saison estivale pour faire bouger les jeunes. Pourquoi ne pas prolonger leur saison, plus tôt au printemps et plus tard à l'automne. Leur présence contribuerait aussi au sentiment de sécurité, qui restreint souvent la durée du jeu libre des jeunes dans les espaces publics, les parents craignant pour leur sécurité.

Être actif physiquement c'est aussi se déplacer au quotidien par des moyens qui intègrent la marche ou le vélo. Le rôle joué par la ville dans l'adoption d'habitudes liées au transport actif, va selon nous, au-delà de la promotion. Il passe par le développement d'un réseau adéquat de transport collectif, qui dessert l'ensemble

des installations municipales, par l'entretien des trottoirs et pistes piétonnes et cyclables, même l'hiver et par l'accès à des moyens de transport alternatifs comme le *Bixi*.

Il importe aussi de créer des aménagements sécuritaires pour favoriser les déplacements actifs, en autre vers les écoles et d'assurer une cohabitation automobilistes/cyclistes/piétons adéquate sur la voie publique. La construction d'écoles à proximité des milieux de vie nous paraît aussi essentielle au transport actif. Il est donc nécessaire de prévoir des terrains susceptibles d'accueillir des écoles à proximité de nouveaux développements résidentiels. Un travail étroit de collaboration avec les commissions scolaires est donc primordial. Aussi, le développement de projets conjoints associant les arrondissements, les écoles et des organismes locaux pourrait être mis en place afin d'inciter les enfants à marcher vers l'école.

Enfin, l'aménagement physique des quartiers doit aussi être pensé pour offrir un accès piétonnier et cyclable aux écoles, commerces ou installations municipales. L'accès à des supports à vélo autour des commerces et édifices publics, l'intégration de trottoirs dans les plans d'aménagement commerciaux, l'accès à des points d'eau dans les espaces publics, sont aussi des pistes intéressantes à explorer. Il appartient à la ville de Montréal d'utiliser son pouvoir de réglementation afin d'astreindre les commerces et autres lieux publics à agir en ce sens.

Promouvoir un mode de vie physiquement actif

La Table estime que l'adoption d'un mode de vie physiquement actif passe aussi par la sensibilisation et la promotion des saines habitudes de vie. Nous croyons que ces dernières doivent être constantes et non par vague autour d'un événement ponctuel. Elle doit se faire en continu, en évolution, ainsi qu'adaptée aux intérêts et aux besoins des citoyens. Elle doit faire partie intégrante d'une vision globale et partagée. Changer des habitudes de vie demande du temps et de la rigueur, c'est pourquoi nous croyons que nous devons prévoir la promotion sur une base continue et à long terme.

Considérant les éléments apportés dans les sections précédentes, nous souhaitons souligner l'importance d'adapter le message à chaque groupe d'âge, mais aussi aux groupes ethnoculturels. Nous croyons que pour faire bouger les jeunes, il faut interpeller les parents, pour faire bouger les parents, il faut motiver les jeunes, pour faire bouger les nouveaux arrivants, il faut leur offrir l'occasion de découvrir de nouvelles activités adaptées à nos conditions climatiques.

De plus, les parents ayant une grande influence sur l'activité ou l'inactivité de leurs enfants et le mode de vie de leur famille, nous croyons aussi essentiel de les sensibiliser aux bienfaits de l'activité physique, sans cependant les culpabiliser. La clientèle des écoles étant captive, il nous paraît intéressant de se servir de ce couloir de communication direct pour rejoindre les parents, par l'entremise de leurs enfants.

Aussi, au cours des échanges dans le cadre du Forum sur le développement social, des citoyens ont nommé leur méconnaissance des services offerts sur le territoire. De là l'importance de miser autour sur le développement de stratégies et d'outils de diffusion de l'information auprès des citoyens. LaSalle possède plus de 20 organismes de sports et de loisirs actifs qui offrent une multitude de services aux citoyens de tous les âges. Cependant, une iniquité quant aux ressources de communication disponibles au sein de ces organismes, rend difficile l'accès à l'information sur ces services. Plusieurs organismes ne peuvent, faute de ressources financières et humaines, disposer d'un site internet ou d'outils de communication. Certains outils sont tout de même disponibles, dont le journal *l'Accent* qui recense de façon biannuelle les activités offertes sur le territoire.

La ville de Montréal pourrait utiliser les ressources informatiques actuellement disponibles afin de développer une plateforme faisant la promotion de l'offre d'activité locale, mais aussi transmettre de l'information à la population montréalaise sur les bienfaits de l'activité physique. Un précepte est cependant important, le message doit être positif, non culpabilisateur et miser sur la notion de plaisir.

La Table fait présentement beaucoup d'efforts pour développer des actions afin de faire la promotion des initiatives locales, dont un sceau *LaSalle en santé*. Cette certification maison servira à reconnaître et féliciter les entreprises, organismes et institutions laSalloises qui encouragent l'adoption de saines habitudes de vie auprès de leur clientèle et de leurs employés. De plus, il nous permettra de mettre en lumière les initiatives locales qui touchent le mode de vie physiquement actif et la saine alimentation, et ainsi, créer une fierté laSalloise d'être actif et en santé. Nous croyons que la ville de Montréal et ses arrondissements pourraient jouer un rôle essentiel dans le déploiement et la visibilité d'un tel sceau ou d'une telle reconnaissance.

Enfin, des certifications officielles comme « *Entreprises en santé* » ainsi que plusieurs campagnes, développées au niveau régional et provincial, supportent les efforts locaux. L'utilisation des campagnes comme le Défi 5/30, Municipalités et familles, ensembles pour des enfants en santé, la campagne *WIXX* de Québec en forme pour faire bouger les 9-13 ans et le Grand Défi Pierre Lavoie sont des avantages pour notre milieu, mais aussi pour l'ensemble de Montréal. Elles sont autant d'outils sur lesquels la Ville peut s'appuyer dans ses efforts pour faire de Montréal une ville saine et active.

Quelques constats locaux préoccupants :

Un manque d'activité parents-enfant est nommé par des partenaires, particulièrement pour les familles avec des enfants de 5 ans et moins. Les activités parents-enfants étant davantage orientées sur l'acquisition de compétences parentales plutôt que sur le simple fait de prendre plaisir à bouger avec les enfants.

La pratique d'activités physiques chute considérablement à l'adolescence chez les filles. Un sondage réalisé dans les écoles en 2010, par la Table de développement social le démontre.

Depuis le retrait de l'arrondissement de l'offre directe des camps de jour estivaux, l'offre a été reprise par des organismes locaux. Des partenaires s'inquiètent de l'accessibilité financière de ces camps pour les familles à faible revenu.

La relocalisation des stations Bixi sur le territoire de LaSalle après une seule année d'expérience.

Certains organismes jeunesse vivent des difficultés de financement, ce qui les limite dans la diversification de leur offre d'activités sportives. Ces organismes se rabattent souvent sur un financement par projet (non-récurent) pour suppléer au manque de financement de base.

Initiatives et forces locales qui contribuent à accroître la pratique d'activités physiques

- ❖ Fête extérieure lors de la semaine de relâche pour les familles - *Initiative de l'Arrondissement en collaboration avec les organismes de loisirs.*
- ❖ Camp d'hiver pendant les vacances de Noël et à la semaine de relâche – *Initiative du Club Garçons et Filles de LaSalle.*
- ❖ Activités sportives offertes gratuitement pour la famille par plusieurs organismes.
- ❖ Présence de la Maison des Jeunes de LaSalle qui propose une grille d'activités sportives aux jeunes pendant toute l'année, dont le soccer dans la neige l'hiver.
- ❖ animateurs dans 7 parcs les jours de semaine d'été, pour animer et faire bouger les jeunes.
- ❖ Activités de type pré-maternelle aux familles laSalloises – *Initiative de Topinambour, TLC et le Club Garçons et Filles de LaSalle.*
- ❖ Quelques ateliers sportifs parents-enfants - *Initiative de la Maison des Familles et de CCS.*
- ❖ Activités en piscine à l'Aquadôme (natation, aquaforme, basketball, dryland, etc.)
- ❖ Cliniques d'initiation au triathlon et à l'athlétisme offertes à la population et dans des écoles.
- ❖ Cours de yoga sur chaise pour les personnes âgées en perte d'autonomie – *Initiative de C.A.D.R.E.-Échange de Services de LaSalle*
- ❖ Activités de marche et de danse pour les personnes âgées
- ❖ Plusieurs événements sportifs : Course populaire pour tous les âges, défi de triathlon *La Printanière*, les Olympiades scolaires qui réunissent toutes les écoles primaires et secondaires francophones, divers tournois et compétitions organisés par les clubs sportifs de LaSalle (tournoi de hockey, compétition régionale de patinage de vitesse, ...).
- ❖ Camps de jour sportifs
- ❖ Butte de neige mise à la disposition des citoyens sur le bord de l'eau.
- ❖ Olympiades hivernales dans les écoles primaires et journée *Blanche* à l'école secondaire Cavelier-De LaSalle.
- ❖ Activités de raquette dans la neige par les écoles primaires situées près de la piste piétonne sur le bord du fleuve.
- ❖ Activités sportives en parascolaire dans les écoles primaires, certaines offertes gratuitement.
- ❖ Nombreuses actions mises en place ou bonifiées par *LaSalle en santé* : consolidation d'une ligue sportive qui regroupe tous les écoles primaires francophones et l'école secondaire Cavelier-De LaSalle, formation des jeunes au secondaire comme entraîneurs et arbitres, activités de triathlon en parascolaire dans quatre écoles, formation en capsule santé pour les intervenants, animation des parcs et de la cour d'école secondaire, formation des animateurs pour un camp de jour sportif, augmentation de l'offre de service d'activités physiques pour les jeunes de 6 à 17 ans.
- ❖ Programme de stimulation du développement psychomoteur des enfants – *soutenu par LaSalle en santé*
- ❖ Formation sur le développement psychomoteur des enfants de 0-5 ans offerte aux intervenants en CPE et les responsables de garde en milieu familial e– *Initiative de LaSalle en santé*
- ❖ Encouragement des écoles pour que leurs personnels soient actifs sur les heures de travail et à la maison.
- ❖ Nouvelle campagne de promotion de la marche et prêt de podomètre pour les employés – *Initiative du CSSS DLL*
- ❖ Promotion de plusieurs campagnes visant les saines habitudes de vie auprès de la population et des employeurs face à ces employés, comme le Défi Santé et le Grand Défi Pierre Lavoie.
- ❖ Visite de la Caravane Pierre-Lavoie dans des écoles primaires.
- ❖ Remise d'un chandail avec l'inscription « *En forme pour nos élèves* » aux membres du personnel de l'école Terre-des-Jeunes qui pratique la marche ou un sport sur l'heure du dîner.

Liste non-exhaustive, tirée des échanges dans le cadre du Grand Forum sur le développement social de LaSalle et des commentaires des partenaires locaux sur la pratique locale d'activités physiques.

Nous sommes conscients que la ville de Montréal ne peut à elle seule offrir des activités structurées à chaque groupe d'âge. Cependant nous estimons que le rôle de la ville est d'**encourager**, de **soutenir** et **faciliter** l'émergence de telles activités au sein des groupes communautaires et de loisirs locaux. Il est aussi essentiel de **contribuer** aux efforts de sensibilisation mis en œuvre par ces derniers pour rejoindre l'ensemble de la population par l'accès gratuit aux publications municipales et par la distribution de documents de sensibilisation et de promotion des services offerts localement.

Nous estimons que l'avenue à privilégier afin d'encourager loisir et le transport actifs en toute saison est de rendre **accessibles** les installations extérieures sur une base annuelle et de **faciliter** les déplacements actifs par le développement du réseau de transport collectif, mais aussi en sécurisant la marche et le cyclisme autant l'hiver que l'été et de contribuer, avec ses partenaires institutionnels, à construire un cadre bâti favorisant les déplacements actifs.

Afin de susciter une participation accrue des Montréalais à des activités physiquement actives, la Table de développement social de LaSalle recommande que la ville de Montréal ...

... s'assure du déploiement sur son territoire d'une offre d'activités sportives et de loisirs actifs, accrue, diversifiée et adaptée à chacun des groupes de citoyens, en plus de supporter, tant financièrement que techniquement, la mise en place d'une offre d'activités par les partenaires locaux qui œuvrent auprès de clientèles spécifiques.

... se dote d'un mécanisme de promotion de l'offre de service locale, pour chaque arrondissement, afin d'assurer une visibilité, une participation accrue à cette offre et une utilisation maximale des installations locales (site web interactif, publication, diffusion d'outils promotionnels).

... s'appuie sur le milieu scolaire afin de promouvoir les saines habitudes de vie, en s'adressant aux enfants et à leurs parents.

... encourage l'émergence de projets conjoints associant les arrondissements, les écoles et les organismes du milieu afin de favoriser le transport actif et l'activité physique chez les jeunes et leur famille, ainsi que chez la population aînée.

...s'assure de la proximité des services offerts aux diverses clientèles et à tous les quartiers, ainsi que de l'accessibilité physique aux diverses installations, soit par un accès piétonnier ou cyclable ou par le transport collectif.

... permette une utilisation financièrement accessible et offrant un horaire accommodant à ses installations et infrastructures de sports et de loisirs, ainsi qu'à ses parcs et espaces verts.

... encourage et appuie les événements locaux, régionaux et nationaux qui invitent les Montréalais à être davantage actifs physiquement, en plus d'utiliser les campagnes de promotion et de sensibilisation et d'assurer leur déploiement au sein des communautés locales.

ORIENTATION 2 : DES ENVIRONNEMENTS URBAINS PLUS FAVORABLES

La Table de développement social estime que la création d'environnements urbains sécuritaires, attrayants, et accessibles contribue de façon importante à la pratique d'activités physiques par les citoyens.

Tel que mentionné plus tôt, inciter les citoyens de Montréal à bouger davantage passe certes par une offre accrue d'activités sportives, par un accès libre aux installations, mais aussi par la création d'environnements propices à l'activité physique et par un accès facile aux installations publiques, tant municipales que scolaires.

Accès aux installations et infrastructures

L'accessibilité aux infrastructures et aux plateaux sportifs est un facteur essentiel à leur utilisation par les citoyens. L'imposition d'un horaire contraignant limite la participation des familles. Ainsi, nous croyons que des heures d'ouverture flexibles, des périodes libres et des espaces réservés aux activités non structurées (patinage, soccer, etc.) sont nécessaires afin d'accommoder les citoyens. De plus, l'accessibilité économique aux clubs sportifs ainsi que le coût des inscriptions et des équipements doivent être abordables pour les populations à faible revenu. Plusieurs sports d'hiver comme le hockey ou le ski exigent beaucoup d'équipements dispendieux, ce qui freine la pratique d'activité physique pour plusieurs familles. Le prêt d'équipement à même les infrastructures municipales est une avenue à explorer. Localement, l'expérience sera tentée au cours des prochains mois, en lien avec la patinoire offerte par la Fondation des Canadiens pour l'enfance à LaSalle, qui a aussi mis à la disposition des jeunes, patins et casques afin de permettre une utilisation plus large.

Le choix d'une activité sportive structurée est certes une responsabilité familiale, mais il s'agit d'une responsabilité collective que de rendre ces activités accessibles, par l'accès gratuit à certaines périodes, à des prêts d'équipement ou à un support financier aux familles.

Tel que mentionné précédemment, les écoles jouent un grand rôle d'influence sur les jeunes. Faciliter l'accès aux infrastructures municipales par le milieu scolaire et vice-versa est selon nous une priorité. Nous sommes préoccupés des impacts possibles sur les jeunes LaSallois des frais liés à la location de locaux scolaires par les organismes soutenus par l'arrondissement ainsi qu'à l'utilisation des installations et du matériel municipal par les écoles. Conscients des frais encourus, tant par les commissions scolaires que par la municipalité pour le transport de matériel ou l'entretien des locaux, nous craignons des impacts négatifs sur la pratique d'activités physiques chez les jeunes et sur l'adoption d'un mode de vie physiquement actif. Il est selon nous impératif de revoir les ententes en priorisant l'accès de la population aux installations publiques.

Environnements favorables

La Table estime que l'aménagement d'environnements sécuritaires et attrayants, a un impact direct sur la pratique d'activités physiques. Nous croyons aussi que le sentiment de sécurité est un facteur déterminant dans la décision des citoyens d'occuper les espaces de jeux et de se déplacer en transport actif. Malgré le fait que plusieurs lieux sont très sécuritaires, il est important de changer la mentalité des gens, d'insister sur les éléments de sécurité qui existent déjà et de renforcer la confiance des citoyens. Par contre, plusieurs obstacles ne font qu'accroître l'insécurité des citoyens, par exemple la difficulté pour les écoles primaires d'obtenir les

services de nouveaux brigadiers et la présence d'intersections dangereuses (Newman/Dollard, Bishop-Power/Centrale).

LaSalle bénéficie d'un intéressant réseau récréatif de pistes cyclables et de promenade en bordure du canal de l'Aqueduc, du canal de Lachine et du fleuve St-Laurent. En revanche, il manque de pistes cyclables intra-arrondissement, permettant aux résidants d'accéder directement à vélo aux divers services offerts par les institutions et organismes locaux. Plusieurs constats au niveau de la sécurité rendent d'autant plus difficiles les déplacements à pied et à vélo, dont les passages piétonniers peu respectés tant des automobilistes que des piétons eux-mêmes. La cohabitation des divers moyens de transport sur les routes soit principalement l'automobile et le vélo, mais aussi sur les pistes cyclables avec la présence de véhicules motorisés dotés de pédales, se pose comme un élément contraignant l'utilisation de moyens de transport actifs. Le manque de sécurité sur la route pour les piétons et les cyclistes, peut selon nous, diminuer l'utilisation du transport actif au profit du transport automobile. La diminution récente de la vitesse sur plusieurs voies de circulation de l'arrondissement LaSalle est cependant un atout qui facilitera l'atteinte de nos objectifs.

Les partenaires de *LaSalle en santé* ont également exprimé le besoin de supports à vélo pour toutes les écoles et grosses infrastructures (parcs, entreprises privées), de gardiens de parcs pour tous les grands espaces de jeux qui sont fréquentés par les familles, de terrains synthétiques dans les cours d'écoles secondaires, d'éclairage et de sources d'eau potable accessibles dans les lieux publics.

L'arrondissement LaSalle ainsi que plusieurs instances de concertations réalisent beaucoup d'efforts pour offrir des installations de qualité aux citoyens. Nous souhaitons applaudir la Table de concertation des aînés de LaSalle et l'arrondissement de LaSalle, qui ont concrétisé un projet de stations d'exercices pour aînés en octobre 2012, en bordure du fleuve. Une seconde phase est souhaitée afin de permettre, en outre, l'installation de stations mobiles.

Aussi, l'arrondissement a réalisé la réfection des parcs depuis au cours des dernières années et a rendu les jeux et les installations mieux adaptés aux enfants de moins de 5 ans. De plus, l'obtention d'une patinoire extérieure réfrigérée par la Fondation des Canadiens pour l'enfance au parc Hayward résulte d'une collaboration entre la Table de développement social et l'arrondissement de LaSalle. La patinoire a été installée à proximité de l'école secondaire Cavellier-De LaSalle et de trois écoles primaires.

Enfin, comme l'aménagement et le financement des cours d'école appartiennent à chacun des établissements, ces dernières offrent des installations sportives ou simplement des espaces de jeux différents d'une école à l'autre. La Table considère donc important de définir collectivement une vision globale de l'aménagement des cours d'école pour en faire un lieu propice à la pratique annuelle d'activités physiques et de loisirs actifs pour l'ensemble de la communauté, priorisant naturellement les élèves.

Quelques constats locaux préoccupants :

Iniquité quant aux ressources de communications disponibles dans les organismes, ce qui rend difficile l'accès à l'information sur ces services.

Manque de piste cyclable nord/sud sur le territoire, ce qui oblige les cyclistes à emprunter les voies routières.

Accès difficile pour les pitons à certains centres commerciaux de type Méga centre, en raison de l'absence de trottoir entre la rue et les commerces (ex. : Place LaSalle).

Certaines intersections représentent un risque pour les cyclistes (ex. : Dollard/Newman).

Manque d'uniformité dans l'aménagement des cours d'écoles. Certaines n'ont pas ou très peu d'espaces verts ou de modules de jeux.

Initiatives et forces locales qui contribuent à développer des environnements urbains plus favorables

- ❖ Stations d'exercices pour les aînés sur le bord de la piste cyclable et piétonne – *Initiative de la Table de concertation des aînés et de l'arrondissement de LaSalle.*
- ❖ Réfection de plateaux sportifs et de parcs au cours des dernières années.
- ❖ Aménagement de terrains de soccer et de football synthétiques.
- ❖ Obtention d'une patinoire communautaire extérieure réfrigérée de la Fondation des Canadiens pour l'enfance au parc Hayward – *Fruit d'une collaboration entre la Table de développement social et l'arrondissement de LaSalle.*
- ❖ Ajout d'installations sportives dans les cours d'école, comme des paniers de basketball et des terrains de soccer.
- ❖ Support à vélo sur le terrain de tous les bâtiments municipaux et dans la majorité des parcs.
- ❖ Grand réseau de pistes cyclables en bordure des cours d'eau qui délimitent ou traversent son territoire, d'est en ouest.
- ❖ Parc linéaire en bordure du fleuve qui offre une piste cyclable, une piste piétonnière, une piste de danse, ainsi que plusieurs espaces de repos et de jeux.
- ❖ Parc Angrignon situé à Montréal, avec ses pistes cyclables l'été et ses pistes de ski de fond l'hiver, à proximité du territoire laSallois.

Liste non-exhaustive, tirée des échanges dans le cadre du Grand Forum sur le développement social de LaSalle et des commentaires des partenaires locaux sur la pratique locale d'activités physiques.

Nous sommes d'avis que la ville de Montréal joue un rôle essentiel dans le développement de l'espace urbain. Il nous apparaît essentiel qu'elle définisse une vision claire de l'aménagement du territoire dans le but d'accroître la pratique d'activités physiques chez les Montréalais. Cette vision doit se décliner en orientations et en actions **cohérentes** avec ses politiques, et ce, au sein de chacun de ses arrondissements et de ses services. L'**engagement** et la **contribution** de tous les services et employés de la ville sont essentiels au développement d'environnements urbains sécuritaires, attrayants et adaptés à la pratique d'activités physiques au quotidien.

Afin de développer des environnements urbains plus favorables à la pratique d'activités physiques, la Table de développement social de LaSalle recommande que la ville de Montréal ...

... facilite l'adoption d'un mode de vie physiquement actif par l'aménagement de quartiers sécuritaires, d'infrastructures de sports et de loisirs à proximité de ces quartiers, favorisant la mixité des usages et qui sont accessibles tout au long de l'année.

... mette à profit l'ensemble de ses services (urbanisme, travaux publics, ...) afin de créer un milieu de vie propice à la pratique d'activités physiques.

... facilite l'accès aux parcs et aux espaces verts, tout en maximisant leur utilisation pour l'organisation d'événement qui permet la découverte de nouvelles activités.

... favorise les déplacements actifs sécuritaires.

... s'appuie sur l'expertise développée par ses partenaires locaux ou régionaux en aménagement urbain, en transport actif, en développement communautaire ou en tout autre domaine lié au développement des milieux de vie.

... utilise son pouvoir de réglementation pour obliger les commerces et entreprises à aménager leurs installations physiques de façon à favoriser le transport actif, par exemple en installant des supports à vélo, en aménageant des trottoirs ou en installant des abris à paniers près des arrêts d'autobus.

... soutenir les écoles primaires qui souhaitent la présence accrue de brigadiers scolaires aux intersections jugées dangereuses.

... contribue à définir collectivement une vision globale de l'aménagement des cours d'école pour en faire un lieu propice à la pratique annuelle d'activités physiques et de loisirs actifs pour l'ensemble de la communauté, priorisant naturellement les élèves.

ORIENTATION 3 : UNE VOLONTÉ D'AGIR ENSEMBLE

La Table de développement social estime qu'un élément essentiel afin de façonner notre ville et d'engager nos communautés pour que nos citoyens adoptent un mode de vie physiquement actif, repose sur le développement d'une vision globale, rassembleuse et partagée d'une ville saine et active. L'arrimage des actions émanant de la ville et de ses partenaires scolaires, communautaires et du milieu de la santé est la toile de fond sur laquelle doivent prendre place les actions, tant individuelles que collectives, qui auront un impact sur les habitudes de vie des Montréalais.

Dans ce sens, la concertation et de la diffusion de l'information sont primordiales. La ville a insisté dans son document de présentation « *Montréal Physiquement active* » sur la concertation municipale et scolaire à développer. Nous tenons à insister sur le fait que pour assurer une adhésion de l'ensemble du milieu aux orientations et politiques qui émaneront de cette consultation, il est essentiel de penser la concertation de façon inclusive et intégrée, associant à chaque étape les milieux communautaire et de la santé, ainsi que les organismes de sports et de loisirs locaux et régionaux.

Au cours des travaux entourant la démarche *LaSalle en santé*, nous avons constaté que les directeurs et coordonnateurs d'arrondissement, d'écoles et d'organismes se connaissent puisqu'ils participent à différentes instances de concertation. Cependant, de façon générale, les intervenants terrain de ces mêmes organisations, qui œuvrent directement auprès de la population et ont une relation directe avec les membres ou usagers, connaissent peu les ressources disponibles dans les organismes voisins, ce qui limite la possibilité de référence vers des services connexes ou complémentaires. Il importe donc d'assurer une circulation de l'information adéquate afin que l'ensemble des intervenants locaux puisse profiter de l'expertise de leurs collègues et contribuer à la construction collective d'une ville active par leurs expériences et connaissance du milieu.

Un autre constat important est le manque de communication et de partenariat avec les ressources rattachées aux communautés culturelles. Ainsi, 15 communautés culturelles sont représentées à LaSalle par des groupes sociaux. De façon générale, ces derniers travaillent uniquement au sein de leur propre communauté, gérant leurs activités de loisirs et événements culturels. Des rapprochements sont essentiels pour les inclure à une telle démarche collective, identifier les besoins qui leur sont propres et contrer l'appréhension de plusieurs nouveaux arrivants envers les activités extérieures au cours de la saison froide. Ce constat a d'ailleurs été renforcé par des exemples concrets provenant de directions d'écoles, souvent confrontées à des tenues vestimentaires inadéquates pour l'hiver ou encore à un refus de laisser marcher les enfants pour se rendre à l'école.

Il existe plusieurs plans stratégiques et plans d'action qui visent les saines habitudes de vie et les environnements favorables. Nous sommes maintenant mûrs pour les rassembler et identifier les points de convergence, afin de combattre le travail en silo et le dédoublement des actions. Une vision commune des acteurs de la communauté nous encouragera à travailler ensemble, donc à être plus fort et avoir un plus grand impact. Partager des orientations communes nous donnera l'opportunité de combiner nos ressources et nous permettra de faire avancer notre ville vers un mode de vie physiquement actif.

Initiatives et forces locales pour agir ensemble

- ❖ Plusieurs efforts locaux réalisés en concertation par les différentes tables de concertation locales.
- ❖ Mise en place du Réseau ConcertationS LaSalle, une initiative de la Table de développement social de LaSalle qui réunit deux fois par année des représentants de chaque instance.
- ❖ Mise en place du comité de partenaires LaSalle en santé qui travaillent en concertation pour encourager l'adoption de saines habitudes de vie.
- ❖ Mise en place du comité de partenaires Avenir d'Enfant qui travaille sur le développement global des enfants de cinq ans et moins (issu de la Table d'action et de concertation en Petite Enfance).
- ❖ Plusieurs projets et actions réalisées en concertation (Patinoire de la Fondation des Canadiens pour l'enfance, stations d'exercices pour personnes âgées, verdissement de la cour de l'école du Grand-Héron)

Liste non-exhaustive, tirée des échanges dans le cadre du Grand Forum sur le développement social de LaSalle et des commentaires des partenaires locaux sur la pratique locale d'activités physiques.

La Table de développement social souhaite que l'acquisition de saines habitudes de vie soit incluse dans une vision globale et partagée de la santé de la population montréalaise. Ainsi, chaque action d'un groupe ou d'une instance deviendront une **contribution** à cette vision globale. Un réel **arrimage** des planifications de chaque partenaire devrait permettre d'identifier les forces de chacun, mais aussi les besoins non répondus. La ville de Montréal doit assurer une **reconnaissance** des forces de chaque arrondissement et de ses réalités propres, s'appuyant sur ces dernières pour contribuer au déploiement locale cette vision.

Il importe que les **citoyens** soient au cœur de chaque décision et action entreprises par la ville et ses services.

La Table de développement social de LaSalle recommande que la ville de Montréal ...

... en collaboration avec ses arrondissements et partenaires locaux, développe une vision globale et rassembleuse d'une ville saine et active et que cette vision soit partagée ainsi que portée par l'ensemble des milieux.

... favorise l'arrimage des différents plans d'action émanant des ses travaux, de ceux des arrondissements et des concertations et partenaires locaux qui contribuent à l'actualisation de cette vision.

... adopte une politique municipale sur la pratique d'activités physiques, adaptée par chaque arrondissement à sa réalité locale.

... actualise les ententes de collaboration avec les instances locales et régionales, dont les commissions scolaires, afin de permettre une utilisation maximale des installations actuelles et futures.

... reconnaisse et incite les arrondissements et acteurs locaux à assumer un leadership quant à la mobilisation de ressources, connaissances et compétences des milieux, en plus de reconnaître les efforts individuels et des organisations locales qui contribuent à la promotion et à la pratique d'un mode de vie physiquement actif.

... contribue, par une présence active, aux travaux des concertations locales qui permettent l'émergence d'actions collectives et la mise en commun des connaissances et compétences locales.

... s'assure de considérer les impacts qu'auront ses décisions et prises de position sur les citoyens montréalais et leur pratique d'activités physiques.

En conclusion ...

Être actif ne s'actualise pas que par la pratique d'un sport. C'est dans des gestes quotidiens qu'on reconnaît une population active. Profiter de chaque occasion pour bouger, prendre plaisir à être actif seul, entre amis ou en famille, avoir accès à une offre de loisirs actifs accessibles, abordables et adaptés aux réalités urbaines, voilà notre vision d'une population physiquement active.

Les trois orientations proposées; accroître la participation, des environnements urbains plus favorables et la volonté d'agir ensemble, sont interdépendantes. La combinaison des trois orientations dans une vision commune montréalaise nous permettra d'atteindre nos objectifs collectifs.

La Table de développement social de LaSalle tient à nouveau à applaudir l'actuelle démarche de consultation dans le cadre de « *Montréal, physiquement active* ». Nous souhaitons que les réflexions et initiatives laSalloises présentées dans ce mémoire contribuent à faire progresser les travaux de la Commission et que cette démarche soit le point d'ancrage d'une réelle vision collective d'un Montréal actif !

REMERCIEMENTS

La Table de développement social de LaSalle tient à remercier les partenaires locaux qui ont contribué à la réflexion autour d'un mode de vie physiquement actif et la rédaction de ce mémoire.

Membres du comité sur les saines habitudes de vie *LaSalle en santé* :

Arrondissement de LaSalle, division du sport et plein air
Club garçons et filles de LaSalle
Club de triathlon Les Rapides
CPE Familigarde
CSSS-Dorval-Lachine-LaSalle
École du Grand-Héron
École secondaire Cavelier-De LaSalle
Nutri-Centre LaSalle
Maison des jeunes de LaSalle
Table d'action et de concertation en petite Enfance, démarche Avenir d'Enfants

La démarche Lasalle en santé est actuellement supportée financièrement par Québec en forme.

Partenaires locaux ayant soumis des commentaires complémentaires à la rédaction de ce mémoire :

Échange de services LaSalle
École L'Eau-Vive
École Terre-des-Jeunes
Table de concertation des aînés de LaSalle

La Table tient à souligner le fait qu'elle s'est inspirée aussi des travaux de Québec en forme et le la Coalition québécoise sur la problématique du poids pour la rédaction de ce mémoire.

Ce mémoire rédigé dans le cadre de la consultation « *Montréal, physiquement active* » est déposé par la Table de développement social de LaSalle, représentée par madame Nancy Blanchet, directrice générale et par madame Maude Vallée, coordonnatrice responsable de la démarche *LaSalle en santé*.

La Table de développement social est située au 9160M, rue Airlie, à LaSalle, H8R 2A5.

Téléphone : 514-367-6340 / 514-364-4999

Télécopieur : 514-364-3427

www.tdslasalle.org

direction@tdslasalle.org

lasalleensante@tdslasalle.org